



Bundesamt  
für Gesundheit

Office fédéral  
de la santé publique

Ufficio federale  
della sanità pubblica

Uffizi federal  
da sanadad publica

## **SRAS**

### **Syndrome Respiratoire Aigu Sévère : recommandations de l'Office fédéral de la santé publique à l'attention des voyageurs**

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP), s'appuyant sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) du 23 mai 2003, annonce que les recommandations de voyage pour Hong Kong (SAR) et la Province chinoise de Guangdong ont été levées. Les recommandations de voyage déjà publiées le 21 mai 2003 concernant Beijing, et les Provinces de Hebei, Shanxi, Tianjin, Mongolie intérieure ainsi que Taiwan restent en vigueur.

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande actuellement de renoncer aux voyages non essentiels dans les régions suivantes, respectivement de les renvoyer à plus tard:

Chine: Beijing, Provinces de Hebei, Shanxi, Tianjin, Mongolie intérieure et Taiwan.

Les recommandations pour ces régions ne concernent pas les voyageurs en transit par les aéroports internationaux de ces mêmes régions.

Il n'y a aucune restriction d'entrée en Suisse par rapport au SRAS pour les personnes en provenance de ces régions.

La liste des régions et pays avec des foyers infectieux de SRAS pour lesquels des restrictions de voyage sont recommandées, est régulièrement mise à jour. Cette liste est disponible sur le site de l'OFSP (<http://www.bag.admin.ch/infekt/f/sars.htm>). Il n'y a aucune restriction de voyage en relation avec le SRAS pour les pays qui ne figurent pas sur cette liste. Dans tous les cas, il faut se référer, sur place, aux directives et recommandations des autorités locales.

Les personnes ayant voyagé ou séjourné dans un pays classé pour avoir des foyers d'infection doivent immédiatement contacter un médecin local si elles présentent les symptômes du SRAS.

En Suisse, il n'y a pas de danger pour la population. Les quelques cas suspects de SRAS en Suisse se limitent à des personnes de retour des régions avec des foyers d'infection de SRAS. Une seule personne remplit les critères d'un cas probable de SRAS. Des informations complémentaires et des liens de référence se trouvent sur le site de l'OFSP (<http://www.bag.admin.ch/infekt/f/sars.htm>).

*Office fédéral de la santé publique  
Epidémiologie et maladies infectieuses*

Etat au 23 mai 2003

Téléphone: +41 (31) 323 87 06  
Fax: +41 (31) 323 87 95  
Internet: [www.admin.ch/bag](http://www.admin.ch/bag)

Adresse postale: CH-3003 Berne  
Bureau: Schwarztorstrasse 96, CH-3007 Berne